



Edito

Changer et rester soi

Enseignement

Ouvrages, revues et autres périodiques à l'ère électronique

Recherche

Soutenance de thèses

Environnement

L'Académie universitaire Louvain à Charleroi

Etudiants

Entre Sambre et Chine

Anciens

Gaëtan Mercenier, un Liégeois, développeur d'entreprises, toujours à l'affût

Thème

Enseignement supérieur, pluralité des juridictions et globalisation

DECROCHER SON PREMIER ENTRETIEN D'EMBAUCHE

L'EXEMPLE DOOSAN

*Couverture (de gauche à droite)
Cédric Leturcq Sales Manager Doosan ,
Thierry Deschamps Sales and Marketing Director ,
Franck André récemment engagé chez Doosan*

DÉCROCHER SON PREMIER ENTRETIEN D'EMBAUCHE L'EXEMPLE DOOSAN

Spécialisée dans la construction d'engins pour le génie civil, Doosan Infracore Europe, anciennement Daewoo, est une société à capitaux coréens, installée à Frameries, dans la région montoise, depuis plus de 15 ans. Au départ, le personnel comptait 10 Coréens et 13 Belges. En 2006, Doosan occupe 300 personnes, dont 83 cadres et employés, et toujours 10 Coréens. Les postes de direction pour la production et le marketing sont occupés par deux Belges : Ivo Berti et Thierry Deschamps. Ce dernier est diplômé des FUCaM, entré chez Daewoo en 1992, recruté à l'époque par un ancien des FUCaM. En 1999, il engage à son tour Cédric Leturcq, diplômé des FUCaM lui aussi. Cédric est aujourd'hui Sales Manager. En novembre 2005, Thierry et Cédric ont besoin d'un assistant : ils engagent Franck André, tout frais émoulu des FUCaM.

FUCaM Liaisons : Il semble que DOOSAN devienne petit à petit un « nid » d'anciens des FUCaM ?

Thierry Deschamps et Cédric Leturcq : Il y a plusieurs points

de vue à développer dans votre boutique. Tout d'abord, nous entretenons un contact privilégié avec la Cellule Emploi des FUCaM animée par Diana Raulier et Marybel Torres qui font un travail remarquable et nous facilitent grandement la tâche au moment du recrutement. Etant donné que la croissance du chiffre d'affaires de la société atteint environ 30 % par an, nous recrutons selon cette évolution et pas à un moment précis de l'année comme dans une société de services. Pour le récent recrutement de Franck André, nous avons transmis le profil recherché à la Cellule Emploi et celle-ci a effectué une première sélection en nous proposant trois candidats jeunes diplômés des FUCaM. Un second motif pour lequel nous nous tournons d'abord vers les FUCaM pour recruter pour le département « Sales Marketing » est que nous avons déjà des repères. Nous savons dans quel moule le candidat a été « fabriqué ». Cela nous permet de mieux identifier la personne à partir de son et de notre passé FUCaM. Cette touche de proximité est très importante.

F. L. : Quels sont les critères essentiels qui vous guident pour retenir tel candidat plutôt que tel autre ?

T. D. et C. L. : Nous avons besoin de gens souples et flexibles. Ainsi, Franck André peut successivement faire des statis-

tiques, des photos sur le terrain ou préparer un dossier... Deux autres éléments importants sont le parcours para-académique du candidat et sa capacité à prendre des initiatives. Enfin, il y a bien sûr les langues.

F. L. : Avec le recul et votre expérience professionnelle, pouvez-vous identifier les domaines dans lesquels les FUCaM vous ont le plus marqué ?

T. D. et C. L. : D'abord les langues. Ici, chez DOOSAN, l'anglais est évidemment la langue de travail. Dans le cas de Franck André, la maîtrise de l'anglais a été l'élément de plus qui a motivé notre choix. « En ce qui me concerne, l'un des cours qui m'a marqué est celui de psycho-sociologie des organisations, pour l'ouverture d'esprit » confie Thierry Deschamps. « Sur le plan de la polyvalence, je crois que les FUCaM sont au même niveau que Solvay », renchérit Cédric Leturcq.

Alfred Diricq
ALIFUCaM

EMPLOI : 14 ET 15 MARS 2006, VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Chaque année, de nouveaux étudiants fraîchement diplômés sortent des FUCaM et arrivent sur le marché de l'emploi. Vers quel secteur se tourner ? Dans quelle entreprise postuler ? Autant de questions que le jeune diplômé sera amené à se poser rapidement.

Pour aider les futurs diplômés à trouver réponse à leurs interrogations, la cellule « emploi » des FUCaM et l'AIÉSEC FUCaM (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales) organisent, avec

succès depuis de nombreuses années, deux après-midi de rencontre entre les étudiants et le monde de l'entreprise. La première après-midi (14 mars) met en présence des anciens diplômés des FUCaM qui témoignent de leur parcours professionnel et présentent l'entreprise où ils sont occupés ainsi que les exigences en matière de recrutement. La seconde consiste en un salon d'entreprises auxquelles les étudiants s'adressent pour un premier contact, dans un cadre convivial. L'après-midi se termine par un drink, une occasion de plus de côtoyer les recruteurs de manière informelle.

Cette manifestation sera suivie, en mai (date encore à fixer au moment de la mise sous presse), d'une journée du recrutement organisée par la cellule « emploi ». Les entreprises présentes accueillent les étudiants postulants pour un entretien d'embauche, incluant le plus souvent la présentation de tests.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

laurent.lievens@fucam.ac.be pour l'AIÉSEC

diana.raulier@fucam.ac.be pour la cellule « emploi » des FUCaM

CHANGER ET RESTER SOI

Dire que le changement appartient au quotidien de l'Homme est un truisme. Chacun, dans sa vie, est confronté à des événements mineurs comme majeurs qui lui imposent d'agir, de penser, de réfléchir, de se transformer. Chacun, aussi, dispose de la faculté d'influencer, au moins de manière partielle, son avenir par des choix, des orientations, aux conséquences tant attendues qu'imprévues.

Un nouveau défi pour les rhétoriciens

Ainsi, de nombreux élèves vont franchir le cap, dès l'été prochain, de l'enseignement secondaire pour entamer des études supérieures, notamment universitaires. Un nouveau défi s'offre à eux, celui de leur intégration dans un espace d'apprentissages et d'expériences qui conduit à la vie professionnelle, synonyme de travail, d'autonomie et de responsabilisation accrue à l'égard de soi-même et d'autres. Les études universitaires aux FUCaM répondent à cette finalité au travers de cycles de formation dont les dispositifs sont conçus pédagogiquement pour soutenir chaque étudiant dans sa progression. La disponibilité des enseignants, des assistants, la qualité de l'infrastructure (salles informatiques, usage possible de didacticiels d'auto-apprentissage, bibliothèque...), l'organisation de cours propédeutiques, de tests informatifs en novembre, de séances d'exercices, de travaux dirigés, le conseil et le suivi psychopédagogique à la demande, etc., sont des facteurs qui concourent à faciliter l'apprentissage et la réussite. Mais l'expérience universitaire aux FUCaM, c'est aussi la vie du campus, avec ses manifestations officielles, la rentrée académique, les conférences... et avec ses divers groupements et comités d'étudiants qui dynamisent l'institution et contribuent à sa vie sociale et culturelle, durant la période des études mais aussi à leur suite, grâce à l'association d'anciens.

Aux FUCaM, vous diront nombre de personnes, il existe un souci réel de prise en compte de l'étudiant, qui perd son anonymat pratiquement dès le premier contact avec un membre de l'institution, à l'oc-

casion d'une conversation téléphonique, au cours d'une séance d'information en école, dans un salon « étudiants », ou encore lors d'une des matinées portes ouvertes. Cette dernière activité revêt une grande importance : elle permet à chaque participant, de rencontrer des acteurs qui font l'université : son équipe enseignante, le staff d'encadrement, les étudiants, les membres du personnel, et aussi de visiter l'infrastructure et visualiser ainsi l'espace de vie de la communauté facultaire.

L'étudiant en apprentissage incarne – indubitablement – une forme de changement marquée par la progression et la quête d'un devenir qui, bien sûr, ne s'arrêtent pas à l'obtention du diplôme.

Changement et cohérence

Les FUCaM sont, elles aussi, sujettes aux changements qui, soit proviennent de situations internes, soit témoignent de la capacité de l'institution à s'adapter aux fluctuations de son environnement. Sur ce plan, l'Académie Louvain progresse. Des partenariats et des convergences entre ses membres se matérialisent par des projets communs, académiques (Ecole de gestion, concertation en sciences politiques, et en information et communication, activités à Charleroi...) et administratifs (un système unique de gestion des bibliothèques, une politique d'achats concertée...). Les FUCaM contribuent très activement à ce processus de rassemblement et d'élaboration d'un projet fédérateur. D'ailleurs, de nombreux membres du personnel participent à ce déploiement de l'institution, tout en assurant avec la même qualité, leurs diverses prestations et activités d'enseignement, de recherche, de service à la société et à l'institution. Le paysage de l'enseignement supérieur francophone en Belgique est donc en profonde mutation. Dans ce contexte, les FUCaM ont décidé d'être proactives, innovantes et ouvertes, en vivant pleinement leur appartenance à l'Académie Louvain, en stimulant des collaborations avec l'enseignement secondaire, en s'associant dans une même réflexion avec les trois Hautes Ecoles libres du Hainaut, en renforçant leurs



liens institutionnels avec l'interuniversitaire montoise et avec l'université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, en se positionnant sur un plan international, grâce aux échanges d'étudiants et d'enseignants, grâce aussi à l'activité scientifique dense et reconnue des chercheurs et des réseaux auxquels ils participent, en assurant une pleine mission de service à leur région, à son développement...

Éthique et changement

Changements, mutations, transformations, innovations, autant de termes qui témoignent de la vie d'une institution universitaire, de son personnel, de ses étudiants. Cette dynamique s'inscrit dans un cadre éthique constant, qui se réfère, entre autres, à des valeurs d'humanité, de solidarité, de tolérance. La véritable gageure que représente la gestion du changement, pour notre institution, se situe là, vraisemblablement.

*Philippe Scieur
Vice-Recteur*

OUVRAGES, REVUES ET AUTRES PÉRIODIQUES À L'ÈRE ÉLECTRONIQUE

Un nouveau portail

Fin octobre 2005, la bibliothèque des FUCaM est passée au système informatique VIRTUA. Ce changement s'inscrit dans le cadre de la collaboration Boréal (Bibliothèque On-line du Réseau de l'Académie universitaire Louvain), qui a notamment pour objet l'exploitation d'un même système de gestion de bibliothèque et la réalisation d'un catalogue collectif.

Le nouveau portail web constitue le point d'accès central à la bibliothèque des FUCaM via internet. Il permet d'effectuer des recherches bibliographiques dans le catalogue de la bibliothèque des FUCaM, mais également d'étendre, via une interface unique, les recherches à l'interrogation des catalogues des autres membres de l'Académie Louvain (Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Facultés universitaires Saint-Louis (FUSL) et Université catholique de Louvain-la-Neuve (UCL).

Ensuite, ce portail documentaire s'est également fixé un objectif de valorisation des ressources électroniques acquises par la bibliothèque. C'est pour-

Une bibliothèque bien fournie et accessible à tout moment constitue l'un des attributs d'un campus universitaire digne de ce nom. Au-delà des heures présentes, il est important que l'étudiant puisse compter sur des outils pédagogiques performants, qui lui permettent de vérifier, d'élargir, d'argumenter, d'illustrer ses savoirs. Depuis toujours, les FUCaM disposent de nombreux ouvrages et de multiples collections de périodiques et autres revues spécialisés dans leurs domaines d'enseignement. Aujourd'hui, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de communication, ce patrimoine se met à la portée d'un clic de souris pour les utilisateurs tant internes qu'externes. De plus, il s'enrichit des catalogues des universités membres de l'Académie universitaire Louvain par l'entremise du projet commun Boréal. Cette dernière innovation s'inscrit dans une démarche d'un service toujours plus performant pour l'étudiant. Le point sur un projet en cours d'implémentation dont les fonctions évoluent quotidiennement.

quoi il propose notamment aux visiteurs d'accéder directement aux périodiques électroniques auxquels la bibliothèque est abonnée.

Enfin, le portail est un élément parmi les nombreux services en ligne offerts à la communauté universitaire des FUCaM. Dans cette optique, les lecteurs, après identification, pourront bientôt avoir accès à des services personnalisés (compte lecteur, réservations, renouvellement de prêt, ...).



Sabine Delsine-Saintenois (à gauche) et Sonia Zegers (à droite) : le souci du service

Pour l'équipe de la bibliothèque, la mise en œuvre de VIRTUA initié en 2004 signifie un profond changement dans la manière de travailler. De nombreuses formations ont été nécessaires pour se familiariser avec ce nouveau logiciel certes performant mais peu convivial de prime abord. En effet, celui-ci utilise des normes différentes de celles que l'on employait auparavant. Les répercussions sont multiples en termes d'encodage, de commandes, de gestion des nouveaux lecteurs, explique Thibaut Delbushaye, responsable de la bibliothèque depuis août dernier. Pour certains aspects, le système apparaît plus limité mais globa-



Thibaut Delbushaye

Licencié en sciences du livre, de l'information et des bibliothèques (ULB 2003), Thibaut Delbushaye a démarré son parcours aux Carrières du Hainaut et a mis en place un centre de documentation sur la pierre bleue. A l'expiration de son premier contrat de travail, il a traversé la frontière pour l'université de Valenciennes et prendre en main la gestion de ressources électroniques

à l'aide de nouveaux logiciels. A la fin de la mission, il a postulé aux FUCaM comme responsable de la bibliothèque, où il est entré en août 2005. Il succède ainsi à Béatrice Hidalgo (partie en début d'année pour les institutions européennes), comme chef d'une équipe composée de deux autres collaboratrices : Sabine Delsine-Saintenois et Sonia Zeghers.

En dehors des livres, Thibaut est passionné de musique, de guitare folk et fréquente beaucoup les concerts. D'une manière générale, il s'intéresse à la culture. Sonégien d'origine, il est, depuis 2 ans, installé à Mons dont il apprend à aimer l'architecture, le folklore et les spécialités gourmandes. Célibataire, il ne le restera plus longtemps puisque les noces sont annoncées pour l'été 2006.

lement, le service pour l'utilisateur qui dispose d'une meilleure information s'en trouve renforcé.

Une nouvelle maison d'édition en ligne

Les périodiques électroniques rencontrent un succès toujours grandissant, observe Thibaut. L'apport de VIRTUA dans ce domaine est significatif : le logiciel permet un accès direct à la publication, synonyme d'une convivialité accrue.

Par le biais de la Bibliothèque interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (BICfB) qui rassemble les bibliothèques des 9 universités francophones, une plateforme de périodiques électroniques et d'e-books de l'éditeur Springer est actuellement en cours de test.

Springer est un leader international de références en matière d'édition scientifique, toutes disciplines confondues. Il propose une offre pour l'accès à plus de 1200 périodiques électroniques (comportant plus de 600.000 articles) répartis selon 11 domaines de la connaissance. La plupart des titres comprennent les anciens numéros remontant jusque 1996, et parfois au-delà. Parallèlement, Springer propose aussi une collection de près de 1800 e-books à ce jour. Ces online e-books sont des livres électroniques accessibles de manière pérenne par Internet. Il s'agit donc bien d'une

disponibilité permanente telle celle d'un livre papier. Ces produits offrent tous les avantages d'une information de qualité disponible en ligne (reconnaissance automatique par IP pour le contrôle d'accès, nombre d'utilisateurs illimité, consultation au moyen d'un simple navigateur internet, recherche full text dans tous les documents, interface multilingue, service d'alerte gratuit (sur base d'un auteur, d'un sujet ou d'un mot clé), statistiques d'utilisation fournies mensuellement).

L'accès électronique à ces ressources étant une valeur ajoutée pour les activités de recherche et d'enseignement, la négociation entre l'éditeur et les 9 universités pour offrir l'accès à cette plateforme de manière durable se poursuit.

La bibliothèque en pratique

Etudiants, professeurs, chercheurs et autres membres du personnel des FUCaM ont accès à la bibliothèque située sur le campus, tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi. Les personnes n'appartenant pas à la communauté facultaire ou étudiante peuvent bénéficier d'un statut de lecteur extérieur qui leur permet de consulter sur place ou d'emprunter moyennant le dépôt d'une caution. Depuis la mise en réseau des bibliothèques de l'Académie Louvain, chaque membre étudiant et du personnel des quatre institutions ont accès à un service uniformisé, aux mêmes conditions pour tous. L'ouvrage

ou l'article de périodique indisponible dans l'université de l'utilisateur pourra être mis à sa disposition sur son lieu d'étude, selon les modalités du prêt interuniversitaire aujourd'hui majoritairement utilisé par les professeurs et chercheurs.

La bibliothèque des FUCaM archive aussi les mémoires des diplômés, consultables aussi par une entreprise, un particulier, une autorité publique intéressée par le sujet. Elle est également gardienne de l'accès à différentes bases de données bibliographiques.

<http://www.bib.fucam.ac.be>

FORMATION À LA NEUTRALITÉ À CHARLEROI

Depuis 2005, l'Académie universitaire Louvain organise une formation à la



neutralité, obligatoire pour tous les candidats à l'agrégation pour l'enseignement supérieur (décret ministériel, décembre 2003). Celle-ci constitue un lieu de débat original et pluraliste, engageant les enseignants et futurs enseignants à réfléchir à leurs pratiques pédagogiques, mais aussi à s'interroger sur les fondements des convictions et opinions respectives et la façon dont celles-ci s'inscrivent dans la société.

Elle organisera prochainement un nouveau cycle à Charleroi (Bd Tirou 130), entre février et mai 2006. Gratuite, cette formation est ouverte à tous. Les anciens agrégés des FUCaM et des autres universités sont particulièrement invités à y participer. Le programme détaillé est disponible sur demande ou peut être consulté sur le site www.fucam.ac.be (rubrique études/agrégation).

Les inscriptions sont à adresser à Marie-Alice Masson, masson@adcp.ucl.ac.be, tél. 071 20 25 01, fax 071 20 25 05.



LA PERFORMANCE DES CANAUX DE DISTRIBUTION BANCAIRES



6

En 1995, des sociétés comme eBay, Amazon et Yahoo ont vu le jour alors que l'entreprise Netscape était introduite en bourse. En 10 ans, ces sociétés sont passées de l'anonymat à une notoriété forte en devenant des acteurs majeurs connus par une majorité d'internautes dont le nombre est estimé à près d'un milliard d'individus.

Le secteur bancaire n'a pas été épargné par cette vague émergente qualifiée en son temps par l'hebdomadaire Business Week de "nouvelle économie". Cette mutation de l'économie n'est pas sans conséquence pour les acteurs du secteur bancaire car les enjeux du passage d'une stratégie de distribution monocanale axée autour de l'agence vers une stratégie multi-canal représentée par un savant dosage entre le point de vente physique et les canaux alternatifs sont de taille.

La finalité de la thèse consiste à cerner certaines dimensions de ces enjeux tant pour le consommateur que pour le banquier.

Benoît Lecat est aujourd'hui actuellement maître-assistant (Assistant Professeur of Marketing) au sein du département Marketing d'HEC-Genève. A cet égard, il exerce une charge principalement administrative (Responsable des Etudes de deux programmes : la Maîtrise Universitaire en Gestion d'Entreprise et le Programme Complémentaire en Gestion) et enseigne trois cours : la communication d'entreprise ; étude et recherche en marketing ; et le marketing des services et du business-to-business. Il consacre le reste de son temps à la recherche (thèmes de prédilection : modèles de localisation, marketing research, marketing des services (banque), promotion économique, marketing agro-alimentaire, etc.). Il a récemment présenté sa thèse de doctorat en cotutelle entre l'Université Robert Schuman (Strasbourg III) et les Facultés Universitaires Catholiques de Mons (FUCaM).

Le travail de recherche est axé autour de l'étude de deux dimensions de la performance des canaux de distribution : "l'équité" et "l'efficacité" dont la première est consacrée à un canal (localisation d'un réseau d'agences bancaires) et la seconde est relative à plusieurs canaux (Internet, téléphone et agence).

Premièrement, la dimension "équité" de la performance contribue à identifier la stratégie optimale d'implantation d'un ensemble de points de vente formant le réseau d'une enseigne bancaire. En d'autres termes, la dimension "équité" étudie de manière approfondie comment développer une stratégie monocanale d'implantation optimale d'un réseau bancaire. Ainsi, en optimisant le revenu probable qu'un réseau fictif de points de vente pourrait générer, les résultats fournis par le modèle développé – OPTILOC – permettent de diagnostiquer les opportunités à saisir en comparant le réseau fictif fourni par OPTILOC avec le réseau réel de l'enseigne étudiée. Le modèle OPTILOC qui optimise le revenu du réseau prend en compte d'un côté les revenus composés du potentiel bancaire et de l'attraction (fonction du format des points de vente concurrents, de la polarité commerciale des zones, de la distan-

ce entre les points de vente concurrents et de la cannibalisation interne) et de l'autre, les coûts. Au niveau managérial, cette partie valide les choix stratégiques de localisation réalisés par le groupe bancaire étudié qui se trouve en phase d'expansion.

Deuxièmement, la dimension "efficacité" complète l'analyse de la localisation optimale en identifiant, par le biais de l'analyse conjointe, les attributs – et surtout leur importance relative – qui composent une formule de service bancaire. Ainsi, les dimensions sur lesquelles le groupe bancaire étudié doit focaliser ses efforts afin de répondre au mieux aux attentes du consommateur ont été étudiées.

Finalement, le travail de recherche souligne les implications tant managériales qu'académiques et ouvre la voie à de nouvelles recherches sur la complémentarité entre un réseau de points de vente optimal et le développement des canaux alternatifs notamment d'un point de vue efficacité, dimension qui constitue le troisième pilier de la performance des canaux de distribution.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PLURALITÉ DES JURIDICTIONS ET GLOBALISATION



Les thèmes abordés présentaient le double intérêt d'être sensibles au plan de la politique universitaire et d'offrir des champs d'application intéressants aux méthodes actuelles de la recherche économique.

Au risque de découper un peu arbitrairement le contenu de la conférence pour les besoins de cet article, et de ne pas rendre justice à toutes les communications, on la déclinera ci-après selon deux thèmes, qui l'un et l'autre devraient alimenter la réflexion des responsables de ce pays.

Le premier thème est le financement des études universitaires et ses conséquences. Le second positionne l'université dans le fédéralisme fiscal – fédéralisme belge et construction européenne – et le processus de Bologne.

Mais avant d'aborder ces deux thèmes il n'est pas inutile de préciser leur relation avec les recherches menées aux FUCaM. Cette relation est double.

D'une part, ces thèmes et la conférence sont, comme déjà indiqué, développés dans le cadre d'un programme PAI. Celui-ci a pour thème général "Universities



and Firms: A Comparative Analysis of the Interaction between Market Processes, Organizational Strategies and Governance" (L'Université et les entreprises : une analyse comparée de l'interaction entre les processus de marché, les stratégies d'organisation et les formes de gouvernance) et est coordonné par le Professeur Mathias Dewatripont, de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Les équipes impliquées proviennent de l'ULB, des Facultés Saint-Louis, des Universités d'Anvers et de Leuven, des FUCaM et de l'Université de Mons-Hainaut. Aux FUCaM, l'équipe comporte aujourd'hui trois professeurs, Nadine Meskens, Fouad Riane et Marcel Gérard (responsable) et quatre chercheurs (Serguei Iassinovski, Hongying Fei, Juan Francisco Superby et Fernando Ruiz) relevant de trois unités de recherche, le Maad, le Cregi et Arpege. Jusqu'à sa récente retraite, le Professeur Louis Eeckhoudt y apportait sa grande expertise.

notamment une équipe FNRS/FSRIU avec le Professeur Jean-Émile Charlier et Mademoiselle Sarah Croché, ainsi que les Professeurs Bernadette Noël et Michèle Garant et leurs associé(e)s.

Dans la conférence dont question ici, quatre communications témoignent de la recherche en éducation aux FUCaM, l'une est due au Professeur Meskens et son équipe, deux sont l'œuvre de Marcel Gérard et Fernando Ruiz de l'unité Arpege, et une est due à Mademoiselle Sarah Croché.

Le financement des études universitaires et ses conséquences

En Belgique comme dans de nombreux autres pays, l'enseignement supérieur est financé par l'impôt et les étudiants ne payent qu'un « modeste » minerval – modeste en regard du coût réel de leur scolarité – que les théoriciens regardent volontiers comme un « ticket modérateur ».

D'autre part, à côté d'une partie de l'équipe PAI, d'autres chercheurs et enseignants des FUCaM sont actifs sur le thème de l'enseignement supérieur,

« La plupart des pays industrialisés, écrivent dès lors Elena Del Rey et Maria Racionero dans le résumé de leur contribution¹, ont traditionnellement subven-



tionné la production d'enseignement supérieur. De nombreux schémas alternatifs sont cependant adoptés par un nombre croissant de pays ; ils reposent tous sur une contribution financière plus importante des étudiants. Des mécanismes comme les prêts contingents au revenu, tel celui mis en place en Australie, fournissent une assurance contre les risques en matière de revenu. »

Suivons ces auteurs dans leur démarche. Elle nous introduit à un monde mal connu : il y a moyen de financer l'enseignement supérieur autrement, et ce n'est pas nécessairement une injustice abominable ! « L'augmentation du minerval, notent Alain Trannoy et Robert Gary-Bobo dans leur communication², apparaît comme un remède naturel (N.D.L.R. : à la crise financière du système éducatif), mais rencontre, de manière incompréhensible, une énorme résistance de la part des citoyens ».

Un modèle de base

Imaginons une population de personnes caractérisées chacune par un niveau de talent ou de compétence intellectuelle et vivant deux périodes. Les unes n'iront pas à l'université et obtiendront dès la première période une rémunération de travailleur dit non-qualifié, les autres iront à l'université et devront attendre la seconde période pour bénéficier d'une rémunération plus élevée, proportionnelle à leur talent et au diplôme obtenu ; toutefois cette rémunération ne sera acquise qu'avec une certaine probabilité ; lorsque celle-ci est défavorable, ils reçoivent la rémunération d'une personne non-qualifiée. Dans une société socialement efficace on imagine sans peine qu'iraient à l'université les personnes dont l'espérance de gain avec

diplôme, en seconde période, diminuée du coût des études, n'est pas inférieure à la somme des gains obtenus sans qualification. Cette comparaison permet de séparer la population de première période en travailleurs et étudiants, et de caractériser le talent minimal requis pour entamer des études supérieures. Telle est la situation de référence.

Cependant le coût des études doit être couvert. Quatre schémas de financement sont analysés dans le cadre de ce modèle.

D'abord un *prêt pur et simple*. Chaque diplômé rembourse le coût de sa formation en seconde période. Del Rey et Racionero montrent que la participation à l'enseignement universitaire est alors moindre que dans le modèle de référence. Et elle est encore moindre si les futurs diplômés développent de l'aversion pour le risque : la crainte de devoir rembourser de toute manière le coût des études alors qu'on risque de ne bénéficier que d'un salaire de non-qualifié décourage d'aucuns d'entreprendre des études universitaires coûteuses.

Les deux chercheuses comparent ces résultats avec ce qui se passe en cas de financement traditionnel de l'université par l'*impôt* : dans ce cas, le coût des études est réparti sur l'ensemble de la population. Elles montrent qu'alors le nombre de bénéficiaires de l'enseignement universitaire excède le nombre optimal de la situation de référence : bénéficier d'une formation universitaire tout en n'en assumant qu'une (petite) partie du coût pousse trop de jeunes sur les bancs de l'université. En appui de cette observation, on notera qu'une autre étude présentée, étude empirique sur des données allemandes, bel-

ges et britanniques, menée par Vincent Vandenberghe et Olivier Debande³, montre que, pour les deux premiers pays, une dépense supplémentaire d'un euro pour l'enseignement supérieur, financée par l'impôt sur le revenu, représente un transfert de 53 cents des non-diplômés vers les diplômés. Notons que pour ces mêmes auteurs, un investissement personnel, nourri par un prêt, de 5.000 euros en éducation se traduit par un coût oscillant entre 0,47 pour cent du revenu de toute la vie active, en Allemagne, et 0,78 pour cent de ce revenu en Belgique. Pour nous, ce genre de résultat jette une lumière bienvenue sur la question du changement de système de financement, sous l'angle de l'*équité*.

Dans un système de *prêts à charge contingente au revenu*, ou *prêts contingents*, mécanisme introduit notamment en Australie et en Angleterre, le remboursement avec paiement d'intérêts n'est opéré que par les seuls diplômés qui jouissent d'une rémunération en lien avec leur talent et leur diplôme ; les autres ne remboursent pas. Mais alors qui rembourse leur prêt à leur place ?

Une première manière de répondre est de dire que c'est la collectivité : une taxe est prélevée sur l'ensemble de la population pour compenser la défaillance de quelques-uns ; on parle alors de *partage du risque*. À nouveau le modèle de Mesdames Del Rey et Racionero montre que le nombre de diplômés excède alors le nombre de la situation de référence, mais dans une moindre mesure que dans le cas d'un financement entièrement à charge de l'impôt.

Une manière alternative de répondre à la question est d'organiser une *mise en commun ou mutualisation du risque parmi les (seuls) diplômés* : la cohorte d'étudiants ou la promotion de diplômés est financièrement solidaire de ceux de ses membres qui seront défaillants. Un tel système a été un temps expérimenté par l'université de Yale aux États-Unis. On peut montrer que dans ce cas le nombre de jeunes qui se tournent vers l'enseignement supérieur est le nombre optimal de la situation de référence. Toutefois, ce nombre est cependant moindre en cas d'aversion pour le risque dans le chef des futurs étudiants.

Ce dernier système exhibe donc assurément une vertu d'efficacité collective : il pousse vers l'université les étudiants

que leur niveau de compétence y désigne et en éloigne les autres. Toutefois on sait que l'argument le plus fort contre le recours à des mécanismes de prêts d'études est l'inaccessibilité de ces prêts à bien des étudiants, à défaut souvent de pouvoir fournir des garanties ; c'est ce que les économistes et les financiers appellent les *contraintes de liquidités* qui entraînent l'inefficacité des mécanismes de prêts. Pour rencontrer ces contraintes, nos deux auteurs se penchent sur les mécanismes d'assurance de revenu et en mettent un particulièrement en évidence, parce qu'il est capable de générer la participation optimale à l'enseignement supérieur : il assure l'individu marginal, c'est-à-dire celui dont le talent est juste égal à la borne de participation optimale.

Cet exercice de modélisation fournit un cadre utile pour discuter la manière de faire contribuer les étudiants au coût de leur formation. Il constitue un point de départ particulièrement approprié pour une réflexion sur le financement des études universitaires et ses conséquences. Cette réflexion fait poindre immédiatement une série de questions.

... qui soulève bien des questions

Faute d'espace, certaines de ces questions ne seront qu'énoncées. Ainsi en va-t-il de la première : *A quel niveau monétaire fixer la contribution demandée aux étudiants, compte tenu de l'objectif de l'université et de l'information disponible sur la compétence des étudiants ?* C'est à cette question que tente de répondre la communication déjà évoquée, présentée par les français Alain Trannoy et Robert Gary-Bobo.

Comment le financement de l'enseignement supérieur affecte-t-il le choix de l'université entre enseignement et recherche ? Cette question est abor-

dée par John Beath, Joanna Poyago-Theotoky et David Ulph⁴. Leur contribution reconnaît que les universités sont principalement intéressées par la qualité, tant de l'enseignement que de la recherche ; intégrant la contrainte de temps des enseignants-chercheurs, leur modèle permet de rendre endogène le choix d'une université pour un assortiment particulier de ces deux activités. Il apparaît que le mode de financement des universités détermine leur « culture », ce qui offre un cadre théorique intéressant pour de futures comparaisons empiriques et pour le design des politiques universitaires. La manière de calculer des formules de financement est encore éclairée par le travail de Geraint Johnes qui présente le cas de l'Angleterre⁵.

La contribution d'Alexis Walckiers⁶ s'inscrit elle aussi dans la question du choix des universités entre enseignement et recherche, mais sous l'angle du contrat entre l'université et ses professeurs : *quel contrat ou menu de contrats proposer à celui ou celle qui excelle en recherche, en enseignement ou dans les deux ? Et donc à l'égard de qui séparer ces deux missions de l'université via des contrats disjoints et à qui les proposer conjointement dans un seul contrat ?* Quant au papier de Doh-Shin Jeon et Domenico Menicucci⁷, il se penche sur *l'allocation des talents entre le secteur privé et l'activité scientifique* quand la reconnaissance par les pairs peut compenser une rémunération monétaire moins attractive.

Une question est en filigrane d'une des trois contributions « locales » : Vandamme, Meskens et Superby⁸ proposent un modèle prédictif de la réussite des étudiants de première année. Ce modèle est basé sur des observations belges bientôt complétées par des données françaises. Mais on peut

se demander, et ce serait une intéressante extension, *dans quelle mesure le système de financement des études influence-t-il la capacité de les réussir.*

Bien d'autres questions surgissent encore. Évoquons-en trois.

D'abord, tant l'exercice d'analyse proposé par Del Rey et Racionero que celui de Trannoy et Gary-Bobo concernent une économie fermée. *Ne risque-t-on pas qu'une fois leurs études terminées, les diplômés émigrent ?* Cette question est loin d'être purement académique car des pays qui ont ou avaient adopté le système de prêts contingents, en ont fait l'expérience.

Ensuite, l'enseignement supérieur n'a pas que des bienfaits pécuniaires pour ses seuls diplômés, il a aussi des effets positifs sur le bien-être de l'ensemble de la population, bienfaits pécuniaires et non-pécuniaires. *Qu'advient-il dès lors lorsque de tels effets externes sont introduits dans ces modèles ?*

Enfin, l'université de ces auteurs est seule sur le marché de la formation, et donc non soumise à une *pression concurrentielle*.

Cette dernière peut se manifester non seulement entre universités mais aussi au sein de l'université, entre campus, départements et écoles. La première est abordée par Del Rey⁹ qui montre, sous des conditions qu'elle définit, que le prix (minerval) demandé par une université publique peut être plus élevé lorsqu'elle est en concurrence avec une université privée, et par Eve Vanhaecht et Wilfried Pauwels¹⁰ qui mettent des universités en concurrence sur la qualité et les conditions d'admission, pour l'attraction d'étudiants différenciés en termes de localisation et de talent.





Vue des Ateliers des FUCaM

Mais la concurrence peut encore se développer à l'intérieur de l'université, entre campus, départements, facultés ou écoles. Ainsi le département d'économie et l'école de gestion peuvent entrer en compétition pour attirer des étudiants en *business economics*. Cette concurrence interne interpelle la gestion de l'université, elle est le thème de la contribution significative apportée par Gunther Krause et Jay Wilson et basée notamment sur l'expérience du second comme responsable de département à l'Université d'Indiana aux États-Unis¹¹.

L'université, le fédéralisme fiscal et le processus de Bologne

Dans leurs deux papiers, Marcel Gérard et Fernando Ruiz¹² traitent de *l'université comme instrument utilisé par les pouvoirs locaux et un pouvoir central pour attirer les entreprises et développer une région ou un pays*; attirer l'activité universitaire est donc présumé avoir des retombées favorables sur la région. Cette approche permet d'élargir le débat en l'insérant dans le *double cadre de la concurrence entre territoires d'une part, et du fédéralisme fiscal d'autre part* – on entend par fédéralisme fiscal la problématique de la répartition des compétences, de l'autorité et des moyens de financement entre des niveaux de pouvoirs différents –.

Ces auteurs montrent en particulier l'intérêt de maintenir ou déléguer à une agence centrale – un gouvernement fédéral en Belgique ou en Allemagne, national en France, mais aussi la commission européenne –, le soin de prescrire aux vertus redistributives de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. En d'autres mots, pour eux, le principe de subsidiarité cher à l'Europe commande d'attribuer le rôle de « redistributeur du savoir » à l'échelon supé-

rieur. L'enseignement de ces papiers théoriques est à mettre en regard, car ils la confirment, de l'invitation à un engagement de l'Union européenne et à l'adoption d'une charte européenne de l'université appelés par Françoise Thys-Clément¹³. Ils sont aussi à mettre en regard de la répartition du budget de l'université entre l'État, la Région et d'autres niveaux de pouvoirs encore, documentée pour le cas particulier de la France, et plus particulier encore de l'Université de Saint-Etienne par Mario Ahues¹⁴, vice-président de cette université.

Le choix entre action centralisée au niveau d'un état fédéral et décentralisée au niveau, par exemple des *länder*, est aussi au centre de la contribution d'Alexander Kemnitz¹⁵ qui traite de *la levée de l'interdiction de faire contribuer les étudiants aux frais de scolarité* et pose celle de la relation de *substitution entre efforts publics et privés en matière de financement des études*; cette dernière, selon lui, génère un effet d'éviction en cas de décision centralisée – le financement privé délie les autorités publiques de leur mission de financement de sorte que l'université n'a pas plus de ressources –, effet qui n'est pas présent, ou est moins présent en cas de décentralisation du processus de décision.

La pluralité des juridictions pose encore la question de l'effet de la migration d'étudiants et, *in fine*, du processus de Bologne. La question de *l'effet des flux migratoires sur les efforts publics en matière d'éducation* fait l'objet du travail théorique et empirique de Biagio Speciale¹⁶. La question est particulièrement pertinente car l'attraction d'immigrants qualifiés peut être un substitut aux dépenses locales en matière d'éducation.

Le *processus de Bologne* a démarré sans l'intervention de la commission européenne mais cette dernière s'est ensuite mise à y jouer un rôle influent; cette entrée de la commission européenne dans le processus de Bologne fait l'objet des travaux présentés par Sarah Croché¹⁷.

Enfin, le papier de Lydia Mechtenberg et Roland Strausz¹⁸ modélise l'effet du processus de Bologne sur la qualité des universités et le degré de multi-culturalité atteint par les étudiants. Qualité

car des pays ou des universités peuvent envoyer leurs étudiants se former à l'étranger et se dispenser dès lors d'exceller eux-mêmes, multiculturalité via la part des étudiants qui s'établiront en dehors de leur pays d'origine suite à l'ouverture internationale permise par le processus de Bologne.

Les débats de ces deux journées, délibérément cantonnés dans la discussion scientifique, devraient manifestement pouvoir alimenter maintenant une réflexion rigoureuse en dehors du cercle restreint des économistes, sociologues et chercheurs en management de l'éducation et du secteur public.

Marcel Gérard
Professeur aux FUCaM

- 1 Del Rey, E. et M. Racionero, 2005, « Financing schemes for higher education ».
- 2 Trannoy, A. et R. Gary-Bobo, 2005, « Efficient tuition and fees, examinations and subsidies ».
- 3 Vandenberghe, V. et O. Debande, 2005, « Deferred and income-contingent higher education fees, an empirical assessment using Belgian, German and UK data ». Notons que l'impact de l'éducation sur la rémunération est aussi étudié, sur la base de données françaises, par Brodaty, T., R. Gary-Bobo et A. Prieto, 2005, « Risk aversion, expected earnings, and opportunity costs : a structural econometric model of human capital investment ».
- 4 Beath, J., J. Poyago-Theotoky et D. Ulph, 2005, « University funding system and their impact on research and teaching, a general framework ».
- 5 Johnes, G., 2005, « Funding formulae where costs legitimately differ: the case of higher education in England ».
- 6 Walckiers, A., 2005, « Contracts for multi-dimensional efforts with task-specific productivity, a special case : universities ».
- 7 Doh-Shin Jeon et Domenico Menicucci, 2005, « Money, fame and the allocation of talent : brain drain and the institution of science ».
- 8 Vandamme, J.-P., N. Meskens et J.-F. Superby, 2005, « Freshers' achievement : prediction methods and influencing factors ».
- 9 Del Rey, E., 2005, « On the strategic role of prices for a public university sharing the market with a private university ».
- 10 Vanhaecht, E. et W. Pauwels, 2005, « University competition : symmetric or asymmetric quality choices ».
- 11 Krause, G. et J. D. Wilson, 2005, « Responsibility center budgeting within a university ».
- 12 Gérard, M. et F. Ruiz, 2005, « Interjurisdictional competition for higher education and firms » et Ruiz, F. et M. Gérard, 2005, « Universities as attraction poles and fiscal competition ».
- 13 Thys-Clément, F., 2005, « The assignment of responsibilities for science and R&D expenditures to different levels of government in federal systems, the need for a European University charter ».
- 14 Ahues, M., 2005, « Bologne : Learning the French case through an example ».
- 15 Kemnitz, A., 2005, « Educational federalism and the quality effects of tuition fees ».
- 16 Speciale, B., 2005, « Public educational subsidies and migratory flows : theory and evidence ».
- 17 Croché, S., 2005, « The role of the European commission in the Bologna process ».
- 18 Mechtenberg, L. et R. Strausz, 2005, « The Bologna process : how increasing student mobility influences multi-cultural and intellectual skills of academics, a social welfare perspective ».

Le lecteur intéressé peut trouver davantage d'informations, ainsi que le programme et les textes présentés sur le site web de la conférence : www.fucam.ac.be/hemg



UNE DÉMARCHE HYBRIDE D'AIDE À LA DÉCISION POUR LA RECONFIGURATION ET LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES RÉSEAUX LOGISTIQUES DES ENTREPRISES MULTI-SITES

Le contexte économique actuel, caractérisé notamment par une globalisation des échanges et des clients toujours plus exigeants, incite à la restructuration stratégique des firmes transnationales qui s'opère par le biais de fusions, d'acquisitions et de nouveaux investissements à l'étranger. A l'heure où la concurrence se fait de plus en plus féroce, ces firmes continuent à se déterritorialiser. Un moyen, pour celles-ci, de développer un avantage concurrentiel est de revoir la structure de leur réseau logistique afin qu'il soit plus performant. La structure de ce réseau se caractérise par le nombre, la localisation, la taille, la mission et le mode de fonctionnement des différentes entités qui le constituent. La reconfiguration d'un réseau logistique implique de prendre des décisions modifiant une ou plusieurs de ces caractéristiques.

Très fréquemment, dans la littérature, le problème de reconfiguration des réseaux logistiques est considéré sous l'angle de la modélisation mathématique. Pour être résolu en un temps acceptable, soit le problème n'est pas abordé dans sa globalité, soit de nombreuses simplifications y sont apportées. Plusieurs facteurs pertinents tels que les délais, les stocks, les politiques de pilotage ou encore des éléments d'ordre tactique ou liés à l'environnement incertain dans lequel les entreprises évoluent, sont négligés.

Afin de répondre aux besoins des entreprises multi-sites en matière de reconfiguration de leur réseau logistique, nous

Florence Pirard est actuellement attaché temporaire d'enseignement et de recherche au département génie industriel de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon. Elle poursuit ses recherches dans le domaine de la reconfiguration des réseaux logistiques, au sein du laboratoire Productique et Informatique des systèmes manufacturiers, en appliquant la démarche d'aide à la décision proposée à une entreprise multi-site du secteur agro-alimentaire. Elle a récemment présenté sa thèse de doctorat réalisée au centre de recherches et d'études en gestion industrielle et co-dirigée par Fouad Riane, professeur aux FUCaM et Serguei Iassinovski, chercheur aux FUCaM.

avons développé une démarche itérative d'aide à décision combinant un programme linéaire mixte d'ordre stratégique/tactique et un modèle de simulation d'ordre tactique/opérationnel. Au sein de cette démarche, le rôle du modèle mathématique est d'identifier un ensemble de configurations intéressantes du point de vue du critère à optimiser (*i.e.* profit de l'entreprise multi-site). Le rôle du modèle de simulation est, quant à lui, d'évaluer de manière approfondie, en tenant compte de contraintes plus réalistes, pour différentes politiques de pilotage et selon différentes métriques (*i.e.* coûts, service, délais) l'ensemble des configurations identifiées à l'issue de la phase d'optimisation mathématique. Pour un problème de reconfiguration s'inspirant de deux cas industriels, les expériences menées ont montré que les deux modèles contribuent tous deux à la recherche d'une configuration de bonne qualité. Elles ont également mis

en évidence que la modification des politiques de pilotage offre la possibilité à l'entreprise test de développer un avantage concurrentiel sans grandes restructurations.





ENTRE SAMBRE ET CHINE



Joëlle Labilloy, étudiante aux FUCaM

FUCaM Liaisons: Comment s'est déroulée la sélection en vue de ce voyage ?

Joëlle Labilloy (1^{re} licence marketing) : Le critère de présélection était régional. Je suis de Thuillies, en Thudinie, et Grégory de Mont-sur-Marchienne, nous remplissions donc la première condition. Ensuite, de contacts en courriers, la sélection s'est affinée, tout s'est enchaîné, et nous avons eu l'immense joie d'être retenus.

Grégory Vanhamme (2^e licence PME) : Avec quatre étudiants, les FUCaM étaient l'université francophone la mieux représentée !

F. L. : Mais pourquoi la Chine ?

Grégory : L'idée de Monsieur Baisir, directeur de Sambrinvest, était, à travers ce voyage d'études, de faire prendre conscience aux étudiants du spectaculaire développement économique de ce pays et des potentialités, notamment en termes de joint ventures, qu'il offre aux futurs investisseurs.

F. L. : Histoire, peut-être de susciter des vocations ?

Grégory : Un encouragement à entreprendre, en tout cas.

Fêter son anniversaire en Chine, telle est l'idée originale développée par Sambrinvest, société de développement régional qui, à l'occasion de ses vingt ans, a convié au voyage, du 19 au 29 septembre dernier, vingt étudiants résidant dans les arrondissements de Charleroi et Thuin. Parmi eux, Laurent Borgniez, Laetitia Debruyne, Joëlle Labilloy et Grégory Vanhamme, tous quatre fucamiens. Rencontre avec Joëlle et Grégory.

Joëlle : Le programme, essentiellement partagé entre Beijing (Pékin) et Shanghai, alternait d'ailleurs les visites touristiques et « professionnelles ». C'est ainsi que nous avons pu, par exemple, découvrir CMI Belgium et son tout nouveau laminoir implanté là-bas.

Grégory : Et c'est aussi à l'occasion d'une visite dans une université que Joëlle a fait un exposé – en anglais, pas en chinois – sur la réévaluation du yuan devant une trentaine de personnes !

F. L. : Qu'est-ce qui vous a le plus frappé au fil de ce voyage ?

Joëlle : Les effets d'échelle, principalement. Par exemple, l'Economic School

of Management TSHINGUA, où j'ai fait l'exposé dont Grégory vient de parler, est une véritable ville dans la ville. Sans parler, bien sûr, de la Cité Interdite ou de la Grande Muraille...

Grégory : ...Laquelle, soi dit en passant, présente parfois une pente impressionnante qui nous a valu quelques fous rires mémorables !

Joëlle : Ce qui frappe aussi c'est qu'on assiste à la rencontre de deux mondes : Pékin, par exemple, est une ville en chantier en vue des prochains J.O., un événement mondial, à la pointe de la modernité, mais on y voit courir des flots de brouettes. D'autre part, il y a

NOS ÉTUDIANTS À LA RTBF ET DANS LA LIBRE ENTREPRISE

A partir de janvier 2006, La Première (RTBF) et La Libre Entreprise ont décidé d'ouvrir leurs antennes et leurs colonnes aux étudiants de dernière année des filières économiques et commerciales à leur émission économique hebdomadaire.

Concrètement, les étudiants sont invités à rédiger plusieurs commentaires d'actualité socio-économique ou une question dans l'air du temps qui relève de ces matières. Le billet sélectionné par les rédactions sera diffusé dans le magazine économique le samedi de 8h30 à 9h sur la Première RTBF tandis que les autres seront

publiés dans le supplément économique La Libre Entreprise.

Une tournante sera instaurée entre les différentes institutions à l'instar de celle qui fonctionne actuellement pour la chronique "Universités" dans La Libre Entreprise.

Pour les étudiants des FUCaM, rendez-vous est d'ores et déjà pris les 28 janvier, 22 avril, 9 septembre et 18 novembre. Mettez-vous à l'écoute de La Première ou découvrez tous les billets de nos étudiants dans La Libre Entreprise des mêmes samedis.



Grégory Vanhamme, étudiant aux FUCaM

un contraste très net entre Pékin et Shanghai; cette dernière est beaucoup plus moderne, on y voit les plus grands gratte-ciel d'Asie.

Grégory: Du point de vue commercial également, pour l'Européen, les contrastes sont saisissants. Vu que nos valises avaient été perdues (une contrariété de début de voyage, vite oubliée), j'ai dû racheter des vêtements. On m'a renseigné un centre commercial – tout ce qu'il y a de plus capitaliste – où je suis parvenu à me reniper de la tête aux pieds, en haut de gamme, pour l'équivalent de... 20 euros !

Joëlle: Et au Mac Donald on est servi comme au resto !

FL. : Alors, en conclusion, la Chine : ce marché émergent, immense, dont on parle, ouvert aux investisseurs européens ?

Grégory: Sans aucun doute, oui, mais à la vitesse où vont les choses, il s'agit de se dépêcher.

Joëlle: Les Chinois ont pour eux leurs ressources en main d'œuvre et la rapidité, évidemment. Mais la créativité et la recherche de la qualité maximale restent, je crois, des atouts bien européens.

Grégory: D'où l'intérêt des joint ventures, dont nous parlions il y a un instant.

J.-L.D.



Service à l'environnement

L'ACADÉMIE UNIVERSITAIRE LOUVAIN À CHARLEROI

Portée sur les fonts baptismaux en juin 2004, l'Académie universitaire Louvain - structure regroupant les quatre universités catholiques de Belgique francophone* - annonce pour 2006 une concrétisation accrue de sa présence à Charleroi.

Mettre en œuvre dans la cité carolorégienne des activités universitaires visant le développement régional sur un plan culturel, social et économique ; asseoir du même coup sa notoriété ainsi que sa position stratégique dans la région de Charleroi et le Hainaut : tels sont les principaux objectifs déclarés de l'Académie Louvain pour le projet fédérateur qu'elle présente à l'aube de cette année 2006.

Piloté par Philippe Scieur, vice-recteur des FUCaM, ce projet associe aux membres de l'Académie des représentants de la Haute Ecole Charleroi Europe (HECE), des écoles secondaires de la région de Charleroi et du sud du Hainaut, ainsi que des représentants du monde socio-économique.

Des formations certifiantes

Le premier volet du projet organise à Charleroi, dès février 2006, un programme de formations certifiantes décliné en quatre modules : Informatique (module 1), IRM, résonance magnétique nucléaire

(module 2), Droit (module 3), et Gestion, management industriel (module 4).

Des activités propédeutiques

Une série d'activités axées sur la problématique de la transition entre les niveaux d'études seront également organisées cette année à Charleroi, en étroite collaboration avec le CeDIS (Centre de didactique supérieure de l'Académie). C'est ainsi que sera développé un travail de réflexion et d'échange de pratiques, sous forme de rencontres et de tables rondes, à propos des modes d'actions coordonnées entre l'enseignement secondaire et le supérieur. Par ailleurs, et toujours en partenariat avec la Haute Ecole Charleroi Europe, des séminaires de formation consacrés aux méthodes de travail universitaire seront organisés à destination des personnes qui reprennent des études.

On notera enfin que la formation à la neutralité, dont question dans le pré-

sent numéro (p. 5), se déroulera dans le même contexte de développement académique carolorégien.

Des conférences

Deux grandes conférences sont prévues pour cette année 2006. La première relative à la multiculturalité de la société belge et en particulier aux points de vue multiples sur l'Islam. La seconde autour du surréalisme belge, mouvement artistique qui, sur les plans tant pictural que littéraire, a connu de larges développements dans la région du Centre et de Charleroi.

On le voit, pour 2006, à Charleroi aussi, l'Académie universitaire Louvain sera plus que jamais en parfait accord avec le slogan qu'elle s'est choisi, « un défi, une ambition, une vision ».

* L'UCL (Université catholique de Louvain), les FUNDP (Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur), les FUSL (Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles) et les FUCaM

GAËTAN MERCENIER, UN LIÉGEOIS, DÉVELOPPEUR D'ENTREPRISES, TOUJOURS À L'AFFÛT

FUCaM Liaisons: Quand avez-vous décidé de créer votre première société, dénommée aujourd'hui « GJM Retails and Management » ?

Gaëtan Mercenier: C'était en 2003. J'étais en première licence de gestion, option finances et comptabilité, aux FUCaM. Je me suis retrouvé avec un certain capital. Au lieu de le mettre sur un livret d'épargne, où j'aurais eu des clopinettes, j'ai décidé de créer une société anonyme, qui se spécialiserait dans l'achat de bâtiments destinés à la location pour des surfaces commerciales de 300 à 1300 m². La Belgique est un pays dont la population est vieillissante. Les gens vont avoir de plus en plus besoin de magasins de proximité. Il faut toujours prendre le contre-pied de ce qui se fait. Il faut toujours anticiper sur ce que les gens voudraient avant qu'ils ne sachent ce qu'ils veulent. En 2006, « GJM Retails and Management » louera son 4^e bâtiment.

F. L. : Originaire de Theux, vous venez aux FUCAM en septembre 2000, alors que vous avez HEC à votre porte. Pourquoi cette transhumance ?

G. M. : J'ai fait la connaissance des FUCaM via un ancien. Si finalement, j'ai choisi les FUCaM plutôt que HEC, c'est un problème de choix et de nombre de

Si l'Ardennais se veut avec « une Ardeur d'Avance », le Liégeois lui veut continuellement « Forcer l'Avenir ». Originaire de Theux, Gaëtan Mercenier ne cesse d'anticiper pour entreprendre, à tel point qu'à 25 ans, il est déjà gérant de quatre sociétés dans des secteurs tout à fait différents.

langues. Aux HEC, je devais prendre 3 langues ; aux FUCaM, je ne devais en prendre que deux, dont l'anglais, langue pour laquelle j'avais obtenu une certification au Trinity College de Londres.

F. L. : Sitôt votre diplôme en poche en septembre 2004, quelle est votre occupation ?

G. M. : Pendant 2 mois, je m'installe à Liège et je développe ma société immobilière. Ce n'est qu'à partir de décembre que je porte ma réflexion dans le domaine des médias, et plus particulièrement la radio. Quelle est la législation en vigueur dans le domaine des radios libres ? Qu'y a-t-il à Liège comme radios libres ? Je prends alors contact avec le Conseil supérieur de l'Audiovisuel pour obtenir les renseignements précis sur la législation.

F. L. : Vos pas vous conduisent alors vers « ZONE 80 », une radio libre, qui diffuse essentiellement des tubes des années 80. Aujourd'hui, vous êtes le président du Comité de direction de « GJM Media », une société coopérative à responsabilité limitée, et dont l'activité principale concerne « ZONE 80 ».

G. M. : Après les contacts avec le C.S.A, je me suis rendu compte qu'il fallait professionnaliser ZONE 80 par des investissements lourds pour en faire un réseau sur toute la province de Liège (ZONE 80 est stationnée à Bierset : N.D.L.R.). J'ai donc apporté des propositions, qui ont été acceptées. Nous sommes maintenant la 3^e radio belge, après Bel RTL et Bruxelles, à avoir obtenu du CSA le conventionnement pour émettre via

Internet. Notre objectif est de faire de ZONE 80 la radio libre la plus pro et la plus élaborée par son contenu sur la province de Liège. Il faut toujours anticiper !

F. L. : Anticiper semble être votre leitmotiv !

G. M. : Dans le domaine des affaires, on n'anticipe jamais assez, mais il faut aussi avoir du nez, un peu comme les œnologues lors de la dégustation d'un vin. Ainsi, je me suis rendu compte que certaines régions ou villes manquaient terriblement de services de proximité dans le domaine des produits informatiques. J'ai donc décidé de créer « GJM Electronics », une S.P.R.L. qui implante des points de vente de matériel informatique. Nous avons commencé par Vielsalm, Welkenraedt, Stavelot et Athus ont suivi.

F. L. : Vous êtes ainsi à la tête de quatre sociétés aux statuts différents, la petite dernière étant « GJM Holding », et cela, à 25 ans seulement. Vous avez créé 20 emplois en un an. Votre actif avoisine les 4 millions d'euros et la croissance de votre chiffre d'affaires est de 20% par mois. Quel est l'apport de vos études aux FUCaM dans tout cela ?

G. M. : Tout d'abord, ce qui m'a plu aux FUCaM et pourtant je ne logeais pas sur le campus mais en ville, c'est la taille humaine de cette université montoise. C'est beaucoup plus qu'un slo-gan. Ensuite, les cours qui m'ont le plus marqué sont les cours de comptabilité, qui impliquent la gestion par la qualité

14



totale. Si les chiffres comptables sont le résultat de ce que l'on fait, il importe de toujours savoir pourquoi on est en boni ou en perte.

Enfin, ce que je retiens de mon passage aux FUCaM, c'est la formation à la poly-

valence. Ici à ZONE 80, j'ai déjà coiffé toutes les casquettes.

Que l'avenir de la Wallonie passe par un Contrat d'avenir ou un Plan Marshall, qu'il importe la dénomination, mais il passe certainement aussi par l'action de jeunes entrepreneurs comme Gaëtan

Mercenier, cet ancien de chez nous, qui à 25 ans a décidé de devenir un développeur d'entreprises, qui n'a pas encore atteint son rythme de croisière.

Alfred Diricq
ALIFUCaM

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 18 MARS

L'ALIFUCaM et ses régionales créent l'événement

Retrouvailles et festoiments, voilà les objectifs poursuivis par l'ALIFUCaM et ses régionales (*La Bruxelloise, La Carolo, La Centrale, la Chimacienne, La Frontalière, La Luxembourgeoise et La Montoise*) le samedi 18 mars avec un événement aux multiples facettes :

- Un rallye touristique pédestre dans la bonne ville de Mons pour en (re)découvrir les quartiers, les rues les plus typiques (nombreuses récompenses de valeur). Les régionales seront actives et présentes sur le parcours via quelques haltes reconstituantes.
- A 18h : Ripailles et cochonnailles au « Fuculent », le restaurant universitaire avec la « Côtelette al' Berdouille », spécialité montoise.
- A 20 h : Place à la culture « rock » avec le dernier concert de *CARPE DIEM*

Et les fûts furent !

Vous souhaitez participer à l'organisation générale ou au caractère régional sur le parcours, renseignez-vous auprès de :

Jean-Paul Goubert (Goubi) : jeanpaulgoubert@hotmail.com

MERCI YVONNE



Après 38 années de bons et loyaux services, Yvonne Willame quitte les FUCaM. Le cœur gros ? Non, affirme-t-elle sur le ton assertif qu'on lui connaît et qui élude toute question. Pourtant, ceux qui la connaissent ont du mal à s'imaginer qu'elle n'aura pas un pincement le jour du grand départ tant les FUCaM – qui n'ont aucun secret pour elle – ont rempli sa vie professionnelle. Mais, ceux-là savent aussi qu'Yvonne est, en dehors des heures de bureau, fort active dans un grand nombre d'associations et qu'elle mettra à profit le temps de la retraite pour s'investir davantage dans les activités

sociales, culturelles et de bénévolat qui la passionnent.

Entrée en décembre 1967 après un an dans une agence de publicité bruxelloise, Madame Willame est d'abord occupée à la bibliothèque. En 1976, elle entre en fonction au cabinet du recteur, qu'elle ne quittera plus. Cinq recteurs (les professeurs Beuthe, Drousie, Lhoas, Jomaux et Delporte) auront eu ainsi la chance de travailler avec elle et d'apprécier sa rigueur professionnelle.

Progressivement, Madame Willame passera le flambeau à ses cadettes. En effet, les tâches qu'elle assumait seront réparties entre plusieurs personnes occupées dans d'autres services. Ce sont Mesdames Vanessa Martin, Diana Raulier et Chantal Villeneuve. Cette nouvelle organisation du cabinet du recteur est déjà effective.

Bonne chance à Vanessa, Diana et Chantal.

Liaisons est le périodique d'information des Facultés Universitaires Catholiques de Mons (FUCaM), en collaboration avec l'Association royale des Licenciés et Ingénieurs commerciaux des FUCaM (ALIFUCaM). Tiré à 7000 exemplaires, il est publié en janvier, avril (exceptionnellement 21000 exemplaires), septembre et novembre. Les articles non signés sont de la responsabilité du comité de rédaction. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs. Les articles peuvent être reproduits uniquement après autorisation écrite du comité de rédaction, de(s) l'auteur(s).

Editeur responsable

Christian Delporte, recteur

Chef de rédaction

Christine Massin, service de communication,
(tél.) 065 32 33 12, (courriel)
christine.massin@fucam.ac.be

Secrétaire de rédaction

Vanessa Martin, service de communication,
(tél.) 065 32 34 56,
(courriel) vanessa.martin@fucam.ac.be

Comité de rédaction

Jean-Luc Depotte, Léon Depréay, Alfred Diricq, Jacky Ducarroz, Ghislain Lefèbvre, Christine Massin.
Conception graphique : Euro Print Belgique

Adresse :

ASBL FUCaM, Chaussée de Binche, 151, B - 7000 Mons. Les FUCaM sont membres de l'Académie universitaire Louvain.

www.fucam.ac.be

Liaisons est membre de l'Association belge de la presse d'entreprise



Matinées portes ouvertes
18 février, 22 avril
& 24 juin 2006
à partir de 9h30.

UNE FORMATION DE QUALITÉ UNE UNIVERSITÉ PROCHE DE SES ÉTUDIANTS

**BACCALURÉATS - MASTERS
GESTION, SCIENCES POLITIQUES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

- ▶ **Journée d'orientation «Projet boussole»**
- ▶ **Cours ouverts**
- ▶ **Stages informatiques**
- ▶ **Cours préparatoires (propédeutique)**
- ▶ **Rhétos challenge**

**LA BROCHURE COMPLÈTE «TOUT SAVOIR SUR LES ÉTUDES
UNIVERSITAIRES» EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
CONSULTEZ AUSSI NOTRE SITE.**



Membre de
l'Académie
universitaire
'Louvain'

www.fucam.ac.be

**Facultés Universitaires Catholiques de Mons
Chaussée de Binche 151 - B-7000 Mons
Tél. +32 (0) 65 32 33 27 - infoetudes@fucam.ac.be**